

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 26 SEPTEMBRE 1996

Objet : L'an mil neuf cent quatre vingt quinze
et le vingt-six SEPTEMBRE à dix-huit heures

Discussion des Orientations
Budgétaire pour 1997 Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre
prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean THAON

9609/04 Présents ou représentés :
MM THAON, BLANC, DUHALDE, FOUQUES, GINESY, LELEUX,
MARY, MASCARELLI, MORANI, OLLIE, PRICCO, VELAY,
VIAL, CLARY, DELORENZO, BOUIGES, BARBIER,
BALDINI, JABOULET, LAUGIER, TOSELLO,
MMES BELLON, BOURRIER, SOMARIA, GASTALDI, PECQUEUR.

Le Président rappelle les dispositions de la loi
d'orientation du 6/02/92 relative à l'Administration Territoriale qui
prévoit une réunion d'information permettant aux élus du Comité de
débattre des orientations budgétaires se déroulant 2 mois avant
l'examen du budget.

Le Président indique qu'en fonction des
arbitrages qui ont eu lieu entre les services du Conseil Général et le
Syndicat Mixte, la participation du Conseil Général s'élèvera en 1997 à
4 600 000 F, soit une augmentation de 100 000 F par rapport à 1996. En
contrepartie, l'augmentation de la participation des Communes ainsi que
des droits d'inscription des élèves s'avère incontournable.

Après lecture des chapitres des dépenses et
des recettes, article par article, et prise en compte des légères
modification à apporter sur certains articles, le Président clôt la
discussion budgétaire, pour un budget prévisionnel 1997 s'élevant à
7 200 000 F.

Ainsi fait, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Charles GINESY

